



Présents :

Nathalie F.	Claude M
Bruno C.	Jessica L.
Alex F.	Stéphanie L.
Xavier W.	Claire L.
Virginie V.	Luc M.
Julian C.	Jessica L.
Astrid H.	

Début de la réunion à 18h45

Ordre du jour :

- Règlement intérieur
- AG- CO
- Polyèdre
- Frais km
- Gums National
- Préinscriptions
- Présidence

I. Règlement intérieur

Réunion à programmer spécifiquement le mercredi 08 juillet à 18h30 lieu à définir en fonction météo (Paquier, etc....)

II. AG- CO

AG : Le CD est OK pour la réservation du gîte Petit Som en Chartreuse. Virginie s'en occupe.

Course d'orientation : Elle se tiendra le WE du 3-4 octobre 2015 certainement en Forêt du « Ruizot » dans le Jura. L'équipe de la COCO nous tiendra informé ultérieurement.

III. Polyèdre

Lissage sur 2 années de l'augmentation de 8€ soit 4€ rentrée 2015-2016 et 4€ rentrée 2016-2017
Coût : 16€ cette année puis 20€ en 2016. Le Gums est affilié au Polyèdre.

Version du 08/02/14 11h00



La cotisation d'un adhérent au Polyèdre est de 14€.

IV. Frais km

Nous n'avons pas validé au CD le tarif de 0.375€/km, actuellement pratiqué.

Le dernier tarif voté en AG était en 0.35€/km

Le tarif sera affiché au club et mis en ligne sur notre site internet.

Les licences découvertes : Création d'un forfait en + du prix de la licence découverte qui couvre les frais kilométriques en lien avec la sortie.

Ce prix au forfait sera vu avec la responsable des frais kilométriques en fonction des km moyens effectués lors d'une sortie. La personne ne prend pas son véhicule.

Le site du Gums sera modifié avec la création d'un onglet « notre fonctionnement » qui inclura ces frais kilométriques ainsi que les documents sur les statuts et règlement intérieur du club.

V. Présidence GUMS National

Un vote est organisé afin de connaître l'avis du CD sur la question du maintien du Gums Annecy au sein du Gums national ce qui implique une présidence de 3 ans.

Astrid et Claude sont partants pour assumer cette tâche.

Vote :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 6

L'AG du GUMS national aura lieu les 28 et 29/09/15, le Gums Annecy se charge de l'organisation.

Le CD se donne 1 an de recul pour voir comment ça se passe et ré-aborder le sujet l'année prochaine quant à l'avenir du club au niveau national.

VI Préinscriptions

Les 2 1ers vendredis du mois de septembre seront réservés aux adhérents N-1 avec dossier complet.

Communication par mail sur la liste des adhérents de l'année N.

Le risque est de se limiter aux adhérents de l'année N-1.

Les quotas pour les sections escalade et ski de rando seront communiqués aux permanenciers.

Il ne sera pas fait de liste d'attente pour les personnes non inscrites au club.

Luc s'occupe de faire la communication auprès des adhérents



Spécificité section escalade saison 2015-2016: les pré-inscriptions pour l'année 2016-2017 seraient réservées à ceux qui sont en possession d'un passeport jaune ou orange ou qui ont validé ce passeport en cours de l'année 2015-2016.

Assurance FFME :

Le bulletin N°1 (accusé d'information et d'adhésion FFME) rempli par l'adhérent est à conserver pendant 10 ans par le club.

Les dirigeants du club bénéficient d'une assurance supérieure à celles qu'ils prennent

(ex : base devient base ++)

Nathalie propose que les encadrants et initiateurs du club puissent bénéficier de ce sur classement ?

Le club peut-il payer le surcout de l'assurance aux encadrants et initiateurs ?

Quid d'être hors contrat et donc hors garanties ?

Idée : assistance juridique club pour les encadrants ? à réfléchir en 2015

VIII Présidence

Nathalie fait un point sur les tâches effectuées par la présidence :

- représentation de l'association : administration, justice
- présider : veiller à l'exécution des tâches et décision du CD
- organiser les réunions
- animation et coordination de l'association

Cela demande du travail et de savoir déléguer.

Nathalie arrête la présidence après l'AG.

Lors de la 1^{ère} réunion CD de la saison 2015-2016 : faire la liste des tâches déléguables ou non déléguables pour décharger le (la) futur(e) président (e) et revoir en AG.

La réunion se termine à 21h45.